

LE POIDS D'UN ROSAIRE ET D'UNE GOUTTE DE SANG

Dans un couvent de l'ordre Saint-Dominique, il s'était introduit, on ne sait par quel subterfuge, un frère laïque dont les dispositions étaient très opposées à l'esprit de ce très-saint Ordre. S'il en portait le nom et l'habit, son cœur était resté dans le siècle et il en avait tous les mauvais penchants. Cependant, par une inconséquence qui se rencontre quelquefois, cet intrus, qui ne craignait ni Dieu ni les hommes, avait conservé quelques apparences de dévotion pour la bienheureuse Vierge et il récitait exactement son Rosaire.

Un jour, il est subitement assailli par une grave maladie, et dans un moment de crise, il lui semble qu'il est amené devant Dieu pour être jugé. Le Seigneur Jésus siègeait au tribunal et sa mère, la bienheureuse Vierge, était auprès de lui, triste et inquiète. Le procès commence ; les démons chargent et accusent le coupable, et son ange gardien, présent aussi à cette scène, plaide en sa faveur avec une éloquence dont certes il n'était pas digne. Après avoir entendu les deux parties, le juge ordonne de placer dans la balance les bonnes et les mauvaises actions. Le plateau du mal est bientôt rempli et déborde ; le bon ange ne trouve à placer dans le plateau du bien que la récitation quotidienne du Rosaire ; mais quel pouvait être le poids d'une prière faite par un malheureux qui avait toujours vécu dans le péché ? Le plateau demeura donc aussi immobile que si on y eut déposé un fêtu de paille ; et le coupable, voué à une damnation certaine, attendait dans un morne silence le redoutable arrêt.

Mais Marie était là, et une cause où elle assiste n'est jamais désespérée. Elle s'approche, fléchit le genou au pied du juge : " O doux fils, dit-elle, soyez indulgent pour ce coupable ; quels que soient le nombre et la noirceur de ses fautes, vous voyez bien qu'il porte le signe béni de mes serviteurs. Puisque je vous ai donné la meilleur part de mon sang pour former votre très-saint corps, rendez-moi une goutte de ce sang pour que je l'ajoute à ce Rosaire dans la balance du jugement.

Son très-doux Fils lui répondit : " Vous êtes ma mère, je ne puis rien vous refuser ; je vous accorde donc la goutte de sang que vous me demandez." La Vierge aussitôt la laissa doucement tomber dans le plateau du bien, et elle pesa d'un si grand poids qu'elle eût pu soulever la terre et la mer. Ce que voyant, les démons se lamentaient et récriaient contre ce qu'ils appelaient une violation du droit et de la justice ; mais à la fin, ils furent bien obligés de se taire et de se résigner.

Comme il était bon toutefois que le coupable, qui déjà s'en allait sauf et heureux, n'oubliât pas cette scène et se souvint de la justice qui l'avait condamné, il fut rappelé et battu de verges, afin que les traces des plaies fissent foi au besoin de la vérité de l'événement. Les plaintes que lui arracha ce salutaire et mystérieux surplice réveilla tous les religieux du couvent. Le prieur est aussitôt appelé ; le frère repentant lui raconte avec larmes tout ce qui lui est arrivé ; et quelques instants après, il rendit son âme à Dieu.